CONSEIL DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE HUISSEAU SUR COSSON DU 29 juin 2020

Présentation des membres du conseil :

Madame Laure PINSON, directrice, enseignante du CP/CE1,

Madame Pauline GENDRIER, enseignante du CP/CE1, qui complète le service de Mme PINSON en CP/CE1,

Madame Karine VISOMBLAIN, enseignante du CE1,

Madame Caroline LANOUE-BERGERON, enseignante du CE2,

Monsieur Eric HENAULT, enseignant du CM1,

Monsieur Hervé BIDAULT, enseignant du CM2,

Monsieur Yves ABBAS, psychologue scolaire, absent excusé

Monsieur Philippe MAUCLAIR, maître E du RASED, absent excusé.

Les élus :

Madame Claire CAILLON, 1ère adjointe, chargée des affaires scolaires.

Monsieur le MAIRE, Joël DEBUIGNE.

Les parents élus :

Mme YOUNOUS Johanna, absente excusée, Mr CRETON Aurélien, Mme JANVIER Cécile, Mme NOGRETTE Chrystelle, Mr VERNEAU Nicolas.

Les suppléants :

Mme VANESSE Ascension, présente, Mme MARTIN Elodie, Mme LAUNAY Mélanie, Mme NOSLEY Sabrina, absentes

Inspecteur de l'Education Nationale

Monsieur BAGOT, absent excusé.

Déléguée Départementale de l'Education Nationale :

Madame Nicole CHEVALLIER

Présidente de séance : Mme PINSON

Secrétaires de séance: Mme VISOMBLAIN, Mme GENDRIER, enseignantes, madame JANVIER, parent d'élève.

La séance est ouverte à 18 heures.

I- Adoption du PV du Conseil d'école du 05/03/2020

Vote à l'unanimité : OUI

II- Vie scolaire:

Fonctionnement de l'école lié à la crise du COVID-19 :

Suite à la mise en confinement décidée par le Président de la République, notre école a fermé ses portes le 13 mars après la classe. Les enseignants ont transmis le travail à faire quotidiennement à la maison à leurs élèves pendant 2 mois (sauf vacances scolaires) par mail. De plus, certains on fait des classes virtuelles. Tous les enseignants ont pris régulièrement des nouvelles de leurs élèves par mail ou par téléphone.

Des permanences ont été organisées 2 fois par semaine chaque semaine pour fournir les documents aux familles qui rencontraient des difficultés informatiques.

Pour la 1ère phase du déconfinement, un sondage a été réalisé auprès de toutes les familles pour recenser celles qui souhaitaient le retour de leurs enfants à l'école. En fonction de l'effectif recensé et des possibilités en personnel dont disposait la Mairie pour assurer les prestations périscolaires et sanitaires (ménage, désinfections plusieurs fois par jour), un accueil de tous les enfants souhaitant revenir a pu être réalisé à mi-temps, soit 2 jours consécutifs de scolarisation par semaine pour chaque élève. Pour les enfants dont les parents ne souhaitaient pas le retour à l'école, le travail en distanciel a été poursuivi grâce à l'envoi du travail quotidien par les enseignants en plus du présentiel qu'ils assuraient dans leurs classes à temps complet. A ce stade de la phase 1 du déconfinement, 65% des enfants de l'école ont été accueillis à partir du 12 mai, ce qui est un taux important comparé aux autres écoles. Ceci a été rendu possible grâce au partenariat étroit entre la Mairie, le périscolaire et notre école qui a permis de re-scolariser en présentiel tous les enfants qui le souhaitaient dans les meilleures conditions possibles de respect du protocole sanitaire imposé par l'Education Nationale.

Pour la 2 ème phase de déconfinement, la capacité d'accueil de l'école a été augmentée ainsi que les possibilités d'accueil périscolaire. Ainsi, sur demande de retour des parents pour leurs enfants, à partir du 2 juin les enfants de personnels prioritaires ont été immédiatement accueillis, puis les autres enfants dont les parents souhaitaient la rescolarisation en présentiel. A ce stade, le taux d'enfants présents dans notre école est passé à 83 %. Le distanciel était toujours assuré par les enseignants pour les enfants restant confinés, et ce en plus de leur travail à temps plein en présentiel.

Enfin, <u>pour la 3^{ème} phase du déconfinement</u>, à partir du 22 juin, la scolarité redevenant obligatoire en présentiel pour tous, tous les enfants de l'école devaient être de retour, le distanciel n'étant plus assuré par les enseignants. Cependant, les classes n'étant pas « très grandes », la règle des 1 m latéralement en classe entre les enfants est très difficile et même pour partie, impossible à respecter. Certains aménagements ont été faits dans les classes pour s'en approcher le plus possible puisque tous les enfants devaient pouvoir être accueillis.

Mme PINSON tient à remercier la Mairie, le périscolaire et la cantine pour les efforts faits par chacun et pour le temps passé à tout mettre en place afin que l'accueil le plus important possible des élèves puisse se faire dans le respect des règles sanitaires très contraignantes imposées par les protocoles successifs auxquels nous avons dû nous adapter toutes les 3 semaines.

Mr CRETON constate que les représentants de parents d'élèves n'ont pas été suffisamment associés à la reprise progressive de l'école.

Réponse de la Mairie et de la directrice : l'idée a été de faire au mieux avec un temps imparti très court, des protocoles contraignants et des informations qui arrivaient très tardivement, ce qui rendait déjà les choses très compliquées.

Les parents d'élèves remercient les enseignants et la Mairie pour leur disponibilité et leur implication pendant cette phase compliquée.

Équipe pédagogique pour la rentrée 2020 :

A ce jour, il n'y a pas de changement de l'équipe pédagogique dans notre école.

Les enseignants actuellement présents seront normalement les mêmes à la rentrée de septembre 2020.

Mme PINSON exercera à temps partiel dans sa classe : un jour par semaine, elle assurera la direction de l'école, un autre jour, elle sera absente, 2 jours consécutifs, elle sera en classe devant les élèves. C'est Mme GENDRIER qui assurera le complément de service de Mme PINSON, c'est à dire qu'elle prendra en charge la classe lorsque Mme PINSON assurera exclusivement la direction ou sera sur sa journée non travaillée.

Effectif prévu:

L'effectif prévu à ce jour pour la rentrée 2020 est de 113 élèves mais il peut encore varier car il peut y avoir des inscriptions ou des départs d'ici la rentrée scolaire.

4 nouveaux élèves sont inscrits. 4 enfants quittent l'école.

Les effectifs attendus par niveaux sont les suivants :

CP: 19 CE1: 15 CE2: 32 CM1: 22 CM2: 25

La répartition des élèves dans les classes ne sera communiquée qu'à la rentrée en raison des éventuels départs ou arrivées d'élèves pendant l'été qui modifieraient les effectifs et, à fortiori, la répartition.

Les sorties et voyages scolaires :

Toutes les sorties et projets scolaires ont dû être annulés en raison de l'interdiction ministérielle liée à la crise du COVID-19 : projet cirque du CE1, projet castors des CE2, sortie à Terra Botanica (Angers) pour les CP/CE1 et les CM2, sortie des CM.1 à la centrale de Saint Laurent des Eaux.

Les parents qui avaient versé des acomptes ou réglé une participation pour ces sorties ont été remboursés par la Coopérative scolaire.

Coopérative scolaire

Mr Bidault, gestionnaire de la Coopérative scolaire fait un point sur la coopérative : peu de dépenses en raison de la crise sanitaire mais peu d'entrées aussi : les photos, la participation de la FEH pour une sortie théâtre.

Est-ce que la subvention annuelle de la Mairie de 500 euros sera versée ?

Réponse de Mme CAILLON: Oui, les réunions étant décalées, la décision va être prise très vite.

La fête de l'Ecole

Elle a également dû être annulée en raison de la crise du Coronavirus.

Cependant la remise des dictionnaires aux élèves de CM2 sera effectuée par Mr le Maire et son adjointe chargée des affaires scolaires, Mme CAILLON, dans la classe de CM2 vendredi 3juillet à 15h30.

Mme PINSON et Mr BIDAULT remercient la Mairie d'avoir fait en sorte de maintenir cette remise traditionnelle de récompenses aux élèves partant au collège.

Intervenants extérieurs :

La directrice et les enseignants remercient tous les intervenants qui ont fait des activités tout au long de l'année dans les classes (BCD), lors des sorties et voyages scolaires et à la piscine.

<u>Projet d'Ecole</u>: aucune consigne n'est parvenue à l'école pour le moment.

III- Travaux et demandes :

1. Ménage pendant les vacances

Mme PINSON signale à Mme CAILLON que les enseignants seront en pré-rentrée les jeudi 27/08, vendredi 28/08 et lundi 31/08. Ils seront présents dans leurs classes pour travailler. Il est donc nécessaire de prévoir tous les travaux de ménage en dehors de ces dates.

2. Budgets

Le budget que la Mairie attribue à l'école n'a pas encore été communiqué en raison du report du vote du budget communal le 16 juillet 2020.

Cependant, les enseignants ont pu faire les commandes de fournitures habituelles pour préparer la rentrée scolaire en se basant sur les budgets habituels.

Piscine:

En 2019-2020, 3 classes ont pu bénéficier de 8 séances de piscine chacune financées par la Communauté de Communes du Grand Chambord et par la Municipalité de Huisseau sur Cosson.

Cette année, seuls les CE1 et les CE2 ont pu faire leur cycle de piscine complet.

Les CP l'ont commencé mais les séances se sont interrompues en raison du confinement.

Mme PINSON demande à la Mairie s'il est possible de renouveler le même nombre de séances pour l'année prochaine. La Mairie renouvelle le nombre de séances demandées.

3. Travaux et demandes diverses :

Les demandes sont les suivantes :

- En prévision d'un éventuel protocole sanitaire qui imposerait une distance d'1 mètre effectif latéralement entre les élèves, notre école aurait besoin de 30 tables individuelles réglables soit 6 par classe.
- Installer un panneau indicateur pour l'école visible depuis la route de Chambord, dans les 2 sens (les pompiers et ambulanciers ne trouvent pas l'école en cas d'urgence, les remplaçants venant à l'école non plus...).
- Nettoyer les bouches de VMC dans la salle informatique et la salle du RASED.
- La lumière des toilettes adulte du nouveau bâtiment met trop de temps à s'allumer
- Le robinet des toilettes adulte du nouveau bâtiment éclabousse vraiment trop
- Dans l'ancien bâtiment, le robinet des toilettes tout à droite (côté filles) fuit
- Il faut penser à renouveler les ordinateurs liés au TBI car ils commencent à montrer des signes de faiblesses au niveau notamment de la carte graphique.
- Installer un cache sur le digicode intérieur
- Des chaises sont à réparer au CE1 et au CM2.

Informations de la Mairie

La Mairie organise un Marché de Noël le 12 décembre et demande à l'Ecole si elle souhaite participer. Mme Sylvie RIBAIMONT reprend le conseil jeunes et souhaite donner une information auprès des classes de CM1 et CM2 et une réunion se tiendra début septembre, éventuellement en classe et en réunion de rentrée pour les parents.

IV-Questions diverses : néant

La séance est levée à 19H10.

La Présidente : Madame PINSON

Les secrétaires :

Mesdames JANVIER, GENDRIER et VISOMBLAIN